

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Le 30 septembre de l'An Deux Mille Vingt et un à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 24/09/2021, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

GRIJOL Christian, ANDASMAS Anissa, STEFANUTTI Isabelle, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, CLEMENT Isabelle, DREANO Christelle, LAOUENAN-LE LEC Françoise, TANGUY Christine, JAFFRY Bernard, TUPIN Hugues.

Pouvoirs : ABGUILLERM Christian, pouvoirs à ANDASMAS Anissa  
 GUET François, pouvoirs à GRIJOL Christian  
 MANNEVEAU Julie, pouvoirs à KERVAREC Ronan  
 POULMARC'H Bertrand, pouvoirs à Dominique TILLIER  
 GUILLEMOT André, pouvoirs à LE MOIGNE Philippe  
 CROM Florence, pouvoirs à TUPIN Hugues.

Secrétaire de séance : Ronan KERVAREC

**Délibération N° DE 76-2021**

**Objet : Décision modificative n°2 – Budget principal-**

**Rapporteur : Philippe AUDURIER**

Monsieur le Président expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements comptables et d'approuver la décision modificative telle que présentée ci-dessous pour le budget principal :

FONCTIONNEMENT - DEPENSES			FONCTIONNEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
<b>011 - Charges à caractères générales</b>		<b>10 000,00</b>	<b>013 - Atténuations de charges</b>		<b>15 000,00</b>
606332	Fourniture de voirie - Travaux en régie	10 000,00	6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	15 000,00
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>130 260,00</b>	<b>73 - Impôts et taxes</b>		<b>10 000,00</b>
6521	Déficit des budgets annexes à caractère administratif	100 269,00	7318	Autres impôts locaux ou assimilés	10 000,00
65738	Subvention autres organismes	29 981,00	<b>74 - Dotations et participations</b>		<b>5 000,00</b>
			744	FCTVA	5 000,00
			<b>77 - Produits exceptionnels</b>		<b>15 500,00</b>
			775	Produits des cessions d'immobilisations	15 500,00
			<b>042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>		<b>94 750,00</b>
			722	Travaux en régie - Douarnenez	90 000,00
			722	Travaux en régie - Kerlaz	4 750,00
			<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>		<b>140 250,00</b>
INVESTISSEMENT - DEPENSES			INVESTISSEMENT - RECETTES		
ARTICLE	OBJET	MONTANT	ARTICLE	OBJET	MONTANT
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>		<b>64 307,00</b>	<b>10 - Dotations, fonds divers et réserves</b>		<b>38 800,00</b>
21578	Autre matériel et outillage de voirie	11 200,00	10222	FCTVA	38 800,00
21752	Installations de voirie (moblier urbain)	39 700,00	<b>13 - Subventions d'investissement</b>		<b>3 680,00</b>
21752	Installations de voirie (Kerlaz)	3 407,00	13241	Subventions d'investissement - Kerlaz	3 680,00
<b>23 - Immobilisations en cours</b>		<b>182 355,00</b>	<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>288 932,00</b>
2313	Construction stade aquatique	300 000,00	1641	Emprunts	288 932,00
2313	Construction salle multisport	15 000,00			
23171	Travaux de voirie - Kerlaz	2 945,00			
23173	Travaux de voirie - Douarnenez	129 700,00			
<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>		<b>94 750,00</b>			
21752	Travaux en régie - Douarnenez	90 000,00			
21752	Travaux en régie - Kerlaz	4 750,00			
			<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>331 412,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>471 682,00</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>471 682,00</b>

### Fonctionnement

L'opération d'aménagement des Sables blancs et des travaux de réfection lourds d'enrobé réalisés par le service voirie entraînent à la fois, une actualisation des fournitures de voirie pour 10 000 € (compte 606332) et une augmentation de l'enveloppe des travaux de voirie en régie pour un montant de 94 750 € (compte 722 et 21752). Dans le chapitre 65, le montant du remboursement du personnel CAF mis à disposition au multi accueil doit être augmenté de 29 981 € (compte 65738) et la participation du budget principal au déficit du budget développement économique doit être abondé à hauteur de 100 269 €.

En matière de recettes, les remboursements sur rémunération du personnel sont abondés à hauteur de 15 000 € (compte 6419), la perception de rôles supplémentaires de fiscalité pour 10 000 € (compte 7318), le fonds de compensation de la TVA pour 5 000 € et les produits de cessions de biens pour 15 000 €.

### Investissement

129 700 € de crédits d'investissement de voirie pour la commune de Douarnenez (compte 23173) sont à redistribuer vers l'enveloppe des travaux en régie voirie (+ 90 000 € au compte 21752) et vers l'acquisition de mobilier urbain (39 700 €) pour Douarnenez. La commune de Kerlaz doit également redéfinir ses travaux de voirie 2021 avec un redéploiement de son enveloppe voirie (-2 495 € au compte 23171) en travaux en régie voirie au compte 21752 pour 4 750 € et au compte 21752 pour 3407 €. Il est à noter que pour cette opération Kerlaz versera un fonds de concours à hauteur de 3680€ (compte 13241). Enfin l'acquisition par le service voirie de matériel de signalétique et de sécurité se monte à 11 200 € (compte 21578).

La passation d'avenants pour la finalisation des travaux et les révisions de prix de la plaine des sports nécessitent un complément de crédit de 300 000 € pour le stade aquatique et de 15 000 € pour la salle multisport.

Ces dépenses supplémentaires sont éligibles à la perception du fond de compensation pour la TVA pour 38 800 € (compte 10222). Un emprunt équilibre est inscrit pour 288 812 €.

**Vu l'avis favorable de la commission finances du 15 septembre 2021,**

**Vu l'avis favorable du bureau du 20 septembre 2021,**

**Il est proposé :**

- **D'approuver la décision modificative présentée ci-dessus.**

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les dispositions proposées.**

**Fait et délibéré le 30 septembre 2021.**

**Le Président,  
Philippe AUDURIER**

